



Le 19 juin dernier, les 150 membres de la Convention citoyenne pour le Climat (CCC) présentaient au Président de la République 149 propositions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'une d'entre elles, l'abaissement de 130 à 110km/h de la vitesse maximale autorisée sur les autoroutes, avait provoqué la colère des automobilistes et été retoquée par Emmanuel Macron, suite à la mobilisation mise en place en urgence par l'association "40 millions d'automobilistes".

Mais les 110km/h n'étaient que l'arbre qui cache la forêt !

De nombreuses autres mesures hostiles aux automobilistes figurent encore dans le document remis au Chef de l'État. Parmi celles-ci :

- L'interdiction pour les voitures de circuler dans les centres-villes ;
- L'augmentation très forte du malus sur les véhicules polluants et la création d'un malus supplémentaire sur le poids des véhicules ;
- La réforme à la baisse du système d'indemnité kilométrique de l'impôt sur le revenu.

Censés représenter l'opinion des Français, ces 150 citoyens se sont en réalité fait l'écho de la voix des associations écologistes et environnementalistes les plus extrémistes.

Car à aucun moment l'association "40 millions d'automobilistes" n'a été conviée pendant les travaux de la CCC pour porter votre voix... La voix de près de 2/3 des Français tout de même !

À aucun moment jusqu'au jeudi 10 septembre, à 17h04 précises, heure à laquelle le ministère de l'Écologie a invité l'association pour une visioconférence sur les mesures anti-voiture de la CCC se tenant... le lendemain à 14h, avec une confirmation de présence à donner le soir même !

Une belle tentative d'éviction dont les automobilistes sont victimes, et la preuve du huis-clos absolu dans lequel se sont enfermés les 150 membres de la CCC pour pouvoir librement décider de réformes pénalisantes à la fois pour votre mobilité et votre porte-monnaie...

Mais cela n'aura pas suffi à faire taire l'association : non seulement "40 millions d'automobilistes" a fait des pieds et des mains pour marteler son message lors de la visioconférence, mais en plus nous avons décidé qu'il était temps de sonner la fin de la récré.

NON, les mesures anti-voiture de la CCC ne reflètent pas les souhaits des Français.

Et c'est ce que nous devons à tout prix montrer à travers une grande mobilisation.

C'est pourquoi nous vous donnons la possibilité de faire barrage à ces mesures totalement déconnectées de la réalité.

Vous êtes en droit d'exiger que votre voix soit entendue, et vous devez saisir cette possibilité rapidement, sans quoi ces mesures seront mises en place bientôt.

Alors signez vite la pétition de l'association "40 millions d'automobilistes" en allant sur ce lien :

<http://www.40millionsdautomobilistes.org/mesures-auto-ccc>

Une fois que cela sera fait, n'oubliez pas de **partager en masse le lien de la mobilisation** : les media ne se sont pas fait écho de ces informations (étant concentrés sur la crise sanitaire), pour autant tout le monde a le droit de savoir ce qui nous guette et de s'y opposer.

D'avance, je vous remercie pour votre mobilisation.